



Eaubonne, notre ville *infos*

UN AUTRE REGARD

N°5 novembre 2016

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en juin 2014, l'Association « Eaubonne, notre ville » poursuit et défend les réflexions et orientations mises en avant par la liste de même nom, lors de la campagne pour l'élection municipale de mars 2014.

NOS OBJECTIFS

Rassembler ceux qui souhaitent s'impliquer pour la vie de notre ville et se reconnaissent dans les valeurs de gauche. Porter des idées et des propositions alternatives à la politique pratiquée par l'équipe municipale actuelle. S'investir pour l'intérêt général sur les thèmes de la vie municipale : éducation, jeunesse, solidarité, urbanisme finances, cadre de vie et environnement, inter-communalité...

NOS ÉLUS

En bas de gauche à droite :

- Sylvie Daunesse
- Marie-José Beaulande
- Bernard Le Dûs

En haut de gauche à droite :

- Evelyne Dutouquet-Le Brun
- Gilles Thuillier
- Alexandra Girard
- Jean Aubin



NOUS CONTACTER

contact@eaubonnenotreville.fr

C'est en catimini que la municipalité fait disparaître ou régresser les services publics essentiels au quotidien des Eaubonnais.

Après avoir fortement augmenté les tarifs scolaires et périscolaires pour les familles, le Maire raye d'un trait de plume le Service des Soins Infirmiers à Domicile, destiné aux personnes âgées ou handicapées, et diminue le nombre des auxiliaires de vie (avant disparition totale ?).

Il se vante de la prochaine diminution du nombre des ATSEM dans les classes maternelles, «une époque révolue» dit-il, et du remplacement des gardiens dans les équipements publics par des digicodes. Va-t-il ensuite s'attaquer aux services de la petite enfance ?

Des décisions brutales, sans concertation, sans se soucier ni des utilisateurs, ni des personnels concernés. La grève des ATSEM et des animateurs, massivement suivie, est révélatrice du mal-être des personnels municipaux.

Ces services publics sont essentiels pour tisser des liens en profondeur entre les habitants. Parler du vivre ensemble en se désengageant des services aux habitants et en privilégiant des manifestations ponctuelles, est un calcul à court terme.

Mais l'obsession du Maire, nous le savons maintenant, c'est de bâtir. Pour laisser sa trace ? C'est donc cela sa véritable ambition ? Pourtant, le développement de notre ville doit s'accompagner d'une réelle attention à ses habitants.

Marie-José Beaulande

Présidente de l'Association Eaubonne, notre ville

ATSEM et animateurs en grève

A l'occasion d'un mouvement national, lundi 19 septembre, 135 animateurs et ATSEM (respectivement 98 % et 100% des effectifs) ont exercé leur droit de grève, en manifestant devant les écoles et devant la mairie. Une mobilisation sans précédent.

La cause ? Un ras-le-bol général devant les conditions de travail imposées par leur employeur : la ville.

L'organisation défaillante basée sur trop d'emplois précaires (vacataires)... aboutit à un taux réel d'encadrement minimum non respecté, parfois un seul animateur pour 25 à 30 enfants, ce qui est nettement supérieur au nombre autorisé !

Le personnel concerné s'inquiète de la sécurité des enfants. Autant de questions qui ne semblent pas compter parmi les priorités du Maire et de sa nouvelle adjointe à l'Education.

www.eaubonnenotreville.fr

FACEBOOK Eaubonne notre ville

TWITTER @EaubonneNV

À côté de la plaque



L'été nous a apporté de nouvelles plaques de rues.

Cela aurait pu être un progrès, mais c'est complètement raté : couleur fade, manque de lisibilité, fautes d'orthographe ou erreurs sur les noms.

Combien cet «embellissement» de nos rues aura-t-il coûté?

A revoir sans faute.

Jules Ferry puni ?

A lire les annonces du Conseil Départemental dans son dernier bulletin de septembre - octobre concernant les collèges, les travaux de Jules Ferry ne sont pas pour demain ni après-demain.

De nouveaux collèges, des travaux de modernisation, pas un mot sur le projet de restructuration-reconstruction de Jules Ferry pourtant annoncé par la Vice-Présidente en février 2015 pour une ouverture en 2019. Le programme de travaux va-t-il rester encore longtemps dans un tiroir ?

Rappelons qu'un bâtiment date de 1939 et que l'autre est un pré-fabriqués de type Pailleron.

Mais que fait notre conseillère départementale par ailleurs Maire adjointe à l'Education à Eaubonne ?



Projet immobilier Chaussée Jules César : décevant !

Initié par M. Petit puis poursuivi par M. Balageas, qui ont acquis les terrains, l'aménagement de l'angle de la Chaussée Jules César et du Général Leclerc aboutit aujourd'hui. M. Dublino a choisi comme promoteur, Promogim.

Le programme comprend des logements en accession à la propriété, une résidence étudiante et un espace réservé pour une maison de santé (dont le projet n'est pas encore connu).

L'implantation au sol pour une **densification maximale** réduit les **espaces verts au minimum**. Sur ce secteur pavillonnaire avec de très grands jardins arborés, il fallait moins densifier pour préserver plus d'espaces verts en son centre.

Le développement durable est oublié, les constructions prévues sont juste «aux normes». Rien sur les énergies renouvelables, aucune politique de gestion de l'eau. En comparaison, le projet du Val Joli avait le label «Habitat et environnement». Quand la ville est propriétaire des terrains, elle se doit être volontariste.

L'impact d'une maison de santé sur le stationnement est insuffisamment pris en compte.

Le logement social prend la forme d'une résidence étudiante. Est-ce une première nécessité pour les Eaubonnais, qui attendent plutôt des réponses aux besoins des jeunes actifs ou des familles ?

Si nous sommes satisfaits de voir se réaliser ce projet, nous sommes déçus par son contenu, alors que la ville avait toutes les cartes en main pour négocier avec le promoteur, qui lui, n'est pas déçu !



Les Conseils de quartier malmenés !

Présentés comme des espaces privilégiés de discussions et de concertation entre la population et les élus, les Conseils de quartier – premier lieu de démocratie locale – sont vidés de leur intérêt. Leur situation se dégrade de jour en jour.

La concertation avancée à grands cris par la mairie n'est qu'un leurre. **Rien n'est fait pour favoriser la participation directe des habitants** à la vie de leur quartier : absence de dialogue, réponses évasives ou pas de réponse du tout aux propositions des habitants pour améliorer la vie dans leur quartier. Le travail de ces bénévoles n'est pas reconnu par la mairie et de nombreux conseillers découragés par cette inertie et ce non-sens jettent l'éponge.

Après les démissions de 3 présidents, **les dysfonctionnements perdurent et s'aggravent**. Dernièrement, le Bureau d'un des cinq Conseils a été jusqu'à démissionner et l'ensemble des conseillers a voté la suspension des activités du dit Conseil !

Quel gâchis !!

La police municipale en questions

Gérée par l'intercommunalité depuis plusieurs années, la police municipale sera de nouveau prise en charge par la commune à partir du 1er janvier 2017.

Le passage à l'intercommunalité avait permis de mutualiser des postes (direction, gestion des amendes ou des objets trouvés, etc.) et des actions, par la création d'une brigade de soirée intercommunale et d'une brigade cynophile, ainsi que la mise à disposition de personnel quand cela était nécessaire.

Si nul ne remet en question la nécessité d'une police municipale, de nombreuses questions se posent.

Pourquoi le Maire décide-t-il, sans aucune concertation, de sortir de l'intercommunalité au moment où celle-ci réfléchit à une mutualisation accrue du service ?

Quel sera le coût pour la ville pour au minimum assurer le dispositif existant ?

Quels seront le coût et les missions des 20 policiers annoncés par le Maire ?

Comment les financera-t-il ?

Une décision arbitraire dont les Eaubonnais vont supporter les conséquences financières.



Plan Local d'Urbanisme : ce qui se prépare ...

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours de révision, les grandes orientations et le règlement ont été présentés. Densification importante, protection pavillonnaire à faible impact sur les constructions mais grosses contraintes pour les habitants, sont les tendances de ce PLU, cachées sous un habillage justificatif.

Le Maire a fait campagne sur la nécessité de réviser le PLU pour «stopper le bétonnage». 2 ans plus tard, il a enfin présenté ses orientations et elles sont sidérantes.

PAS DE BOULEVERSEMENT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Ce nouveau PLU conserve les grands axes du précédent. Notre ville doit se développer mais de manière raisonnée, c'est-à-dire en préservant le caractère et le cadre de vie qui font son attractivité.

Les actions en matière de développement durable et de préservation de l'environnement s'inscrivent simplement dans la continuité.

Il disait : «stop au bétonnage»

MAIS FORTE DENSIFICATION

En contradiction totale avec ses engagements de campagne, le scénario retenu sur le plan de l'habitat, (+ 2 360 logements entre 2013 et 2030) est largement supérieur à ce que nous proposons.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation sur de nouveaux terrains à bâtir prévoient une densité maximale. C'est un choix politique de forte densification qui est mis en œuvre, et toute la communication du Maire ne pourra cacher la réalité.

FAUSSES EXCUSES

Pour justifier ce revirement, le Maire invoque les obligations liées au SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France). Mais le SDRIF a été voté en décembre 2013, après des années de préparation. Le candidat Dublineau savait ! De plus, le SDRIF n'oblige pas à revoir le PLU. C'est parce que l'on engage une révision qu'il est nécessaire d'intégrer les nouvelles prescriptions du SDRIF, mais rien n'y obligeait la ville.

Enquête publique est annoncée pour mars 2017. Ce sera le moment clé pour que chacun exprime son avis, qui permettra au Commissaire Enquêteur de formuler ses recommandations..

PROTECTION À 2 VITESSES

Les mesures annoncées pour limiter les constructions en milieu pavillonnaire n'auront qu'un faible impact. D'autant qu'une grande partie des problèmes a été résolue par la révision de 2013, que M. Dublineau a votée.

En revanche, si le PLU «protège» un nombre considérable de maisons, cela signifie en réalité une obligation de préservation des façades. Lorsqu'ils voudront faire des travaux extérieurs, ces propriétaires auront donc de lourdes contraintes, sans que ces contraintes soient cohérentes sur l'ensemble d'un quartier.

De plus, les équipements publics seront moins encadrés, puisqu'ils ne seront plus calés sur les règles de construction de leur secteur, ce qui signifie moins de protection pour les habitants. Par exemple, il n'y aura plus de limite de hauteur.

ESPACES NATURELS ?

Le classement en espace naturel empêche la construction. Si nous sommes d'accord avec une application pour la zone du Luat et le bout de la Coulée verte, l'espace du Val Joli nouvellement classé n'est en aucun cas une zone naturelle (d'anciens courts de tennis !), et devait logiquement terminer le petit ensemble construit.

L'abandon de la dernière tranche du projet est dommageable, en particulier sur les locaux d'activité qui ne trouvent pas preneurs.

Etrangement, une vraie zone naturelle du sud de la ville, bordée par le ru, est déclassée pour devenir constructible !



L'automne est là ... et la ville retrouve de belles couleurs

Bravo aux jardiniers de la ville qui ont par leur travail redonné à nos espaces verts la valeur de leurs prestigieuses « 3 fleurs ». Car il faut bien dire que l'été fut triste. Les « 3 fleurs » n'étaient plus que deux et demie, deux par endroit, et souvent bien fanées. Comme quoi, les Maires se succèdent, des promesses bien téméraires ont été faites en campagne et chacun voit que ces promesses se heurtent à la simple réalité des climats.

La vérité sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes!



La Chambre Régionale des Comptes (CRC) a rendu public fin septembre son rapport sur les comptes de la ville pour la période 2010-2015 (quatre dernières années du mandat de l'équipe de François Balageas et première année du mandat de la nouvelle équipe).

Dans sa synthèse, la CRC salue « **une situation financière saine à pérenniser** ». Une situation saine accompagnée d'un autofinancement confortable et d'une réduction de la dette de 4 millions d'euros. Voilà qui **rétablit définitivement la vérité sur la gestion des finances par l'ancienne équipe municipale**. Et oblige le Maire actuel à faire aussi bien, le rapport n'intégrant concernant sa gestion qu'une demi-année et des déclarations d'intention.

Sur le plan des ressources humaines, la CRC déplore un « manque de fiabilité et de cohérence des données ». **L'équipe municipale actuelle n'a pas transmis à la CRC les documents de suivi et de gestion réalisés durant tout le mandat de l'équipe précédente.**

Pour quelle raison ? Ont-ils réellement disparu des archives du service RH de la ville ? Comment est maintenant géré le personnel ? Des interrogations d'autant plus inquiétantes que les RH sont directement sous la responsabilité du Maire depuis le départ énigmatique de l'adjointe en charge du secteur dès septembre 2014.

Face aux contre-vérités véhiculées par la communication municipale sur ce rapport, nous vous invitons à le consulter dans son intégralité sur le site de la CRC :

<https://www.ccomptes.fr/content/download/95375/2204929/version/1/file/IFR+2016-41+et+sa+réponse.pdf>

Suppression du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Ce service, géré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), a pour but d'aider les personnes, âgées malades ou handicapées pour faire face aux besoins de la vie courante dont la toilette. Pris en charge par l'assurance maladie sur prescription médicale, il ne coûte pas à la ville. **La municipalité a décidé unilatéralement de le supprimer**, sans même informer de cette décision le conseil d'administration du CCAS, instance pourtant décisionnelle.

Cette décision est surprenante. Le service est depuis longtemps reconnu. L'équipe, qui œuvre avec le Service d'Aide à Domicile (SAAD) pour une meilleure prise en charge globale du patient usager, est très appréciée pour son professionnalisme et son efficacité. Demain, la ville n'aura aucun contrôle sur l'association à laquelle les Eaubonnais s'adresseront directement. **Comment sérieusement garantir dans le futur une qualité de service égale à celle du SSIAD ?**

Cette décision est précipitée et brutale. Qu'on en juge. Le 20 juin, les 7 aides-soignantes remettent aux usagers ou à leur famille proche un courrier de M. le Maire pour les informer que ce service sera supprimé. Elles l'ont découvert le matin même ! Enfin reçues en septembre, elles sont «reclassées» en catastrophe sur des postes bien éloignés de leur métier, et s'inquiètent, légitimement, de leur avenir. Quel manque d'humanité envers le personnel et les usagers !

Incompréhension et colère animent tous ceux à qui ce service de proximité va manquer !

Que disait le candidat Dublineau dans son programme ?

«Le maintien à domicile sera privilégié avec une bonne coordination entre les intervenants. Les services à la personne seront développés»

Beau développement puisqu'après la diminution du nombre d'auxiliaires de vie, de la fréquence de livraison des repas, c'est le service de soins qui est supprimé !

Il ne fait pas bon être âgé ou handicapé, et souhaiter rester à son domicile à Eaubonne !



Une Eaubonnaise nous écrit ...

Maman de deux garçons de 5 et 8 ans scolarisés sur Eaubonne, l'un en maternelle et l'autre en élémentaire, je travaille dans une banque comme aide comptable.

J'avais déjà renoncé à les mettre à la cantine le mercredi midi au vu du tarif appliqué qui ne dépend plus du quotient familial. Pour cela, j'avais dû prendre mon mercredi après-midi et donc baisser mon salaire.

Et là, à la rentrée, ma facture explose littéralement ! Tout a augmenté : la garderie du matin, la cantine, le centre de loisirs ... j'ai la hantise des mois avec vacances scolaires car, même si mon employeur est souple, je ne pourrai pas toujours garder mes enfants, il faut bien que je fasse mes heures ...

Mais comment font les autres ? Ceux qui n'ont pas le choix du tout ?